

POINT NÉGO

RÉTROSPECTIVE PRINTANIÈRE ET PERSPECTIVE AUTOMNALE

Vol. 3, n° 7 | Septembre 2020

La période des vacances nous a permis de nous éloigner du printemps si particulier que nous avons vécu et de profiter d'un été libérateur. La rentrée scolaire s'est effectuée alors que les effets de la pandémie de COVID-19 continuent de bouleverser notre quotidien, nos habitudes et nos façons de faire. La négociation, elle aussi, a pris une pause durant la période estivale après diverses discussions au printemps, puis un retour à l'automne.

Le Conseil fédératif de négociation (CFN), qui s'est réuni le 23 septembre dernier, a été l'occasion de faire un portrait global d'où nous en sommes, puis de regarder où nous irons et où nous pourrons aller en contexte de pandémie. Vous trouverez donc, dans ce *Point négo*, un résumé de ce CFN. Nous vous conseillons de joindre votre syndicat local pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Un bref retour en arrière

Au printemps dernier, à la fin mars plus précisément, rappelons qu'une phase exploratoire avait été entamée. La FAE, après avoir reçu l'aval des affiliés, avait en effet accepté l'invitation du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Cette phase exploratoire,

prévue pour une période de quatre semaines, s'est terminée à la mi-mai en raison de l'attitude du gouvernement, qui n'a aucunement pris en compte ni même interrogé la proposition qui lui a été faite par la FAE sous forme exploratoire¹.

Puis, la fin mai marquait le dépôt d'un « projet d'entente de principe² » par la partie patronale et rejeté à l'unanimité par le CFN, ainsi que le retour à une « table unifiée », traitant tant des sujets sectoriels qu'intersectoriels. Avant même de présenter la nature de son dépôt, le gouvernement avait mis la table en exposant la situation économique exceptionnelle causée par la pandémie : pire taux de chômage depuis 1982, perte de 820 000 emplois au Québec... Bref, des propos qui permettaient au gouvernement de justifier sa volonté de négocier à rabais. Quelques sept rencontres de négociation ont suivi jusqu'au mois de juin. Nous avons aussi fait part aux représentantes et représentants patronaux, de manière claire et non équivoque, de notre mécontentement, puisque les offres ne tenaient aucunement compte de nos demandes... Le président du SCT, alors Christian Dubé, a poussé l'odieux jusqu'à sortir publiquement pour se targuer d'offrir au personnel enseignant un salaire beaucoup plus élevé que ce qui est offert à la table de négociation. Nous avons suggéré à la partie patronale de se rétracter puisque cela était faux. Le gouvernement a fait le choix de ne pas se rétracter, malgré nos demandes en ce sens.

Considérant l'impossibilité pour la FAE de réunir ses instances durant la période de fermeture des établissements scolaires pendant les vacances estivales et le fait que les conditions ne permettraient tout simplement pas d'en arriver à une entente de principe d'ici la fin du mois de juin, la FAE a donc clos cette série de rencontres par une demande de suspension des négociations jusqu'au 7 septembre.

¹ Le **Point Négo du mois de mai** vous donnera de plus amples détails quant à cette phase exploratoire.

² Référez-vous au **Point négo du mois de juin** pour obtenir l'analyse du « projet d'entente de principe » patronal.

Depuis septembre...

Depuis qu'elles ont recommencé, les rencontres de négociation se déroulent désormais avec trois tables distinctes. Une première table avec le SCT portant sur les sujets intersectoriels, notamment le salaire, la retraite et les droits parentaux. Une seconde table, toujours avec le SCT, qui examine cette fois des sujets sectoriels ayant un aspect monétaire important. Enfin, une dernière table sectorielle avec le Comité patronal de négociation des centres de services scolaires francophones (CPNCF), où la valorisation de la profession enseignante, la composition des groupes, les services en soutien aux enseignantes et enseignants de même que l'aménagement de la tâche sont au cœur des préoccupations.

Le rythme des rencontres est de deux ou trois par semaine, et ce, pour les prochaines semaines. Bien entendu, des rapports de ces rencontres sont faits auprès des instances de négociation de la Fédération.

Avant même que les effets de la pandémie de COVID-19 se fassent sentir dans tous les secteurs d'activités de la société québécoise, la profession enseignante se caractérisait déjà par une grande souffrance. La crise sanitaire est venue exacerber cette souffrance et a mis au jour de manière encore plus frappante les conditions de travail et d'exercice difficiles des enseignantes et enseignants, peu importe leur secteur. Pénurie de personnel, départs précipités à la retraite, désertion professionnelle et détresse psychologique sont des réalités avec lesquelles les profs doivent composer depuis trop longtemps déjà. En sachant pouvoir compter sur la solidarité et la détermination de toutes et de tous, la FAE et ses affiliés poursuivent leurs actions dans le cadre de cette négociation. Nous vous reviendrons aussitôt que possible avec la suite de ces travaux! D'ici là, prenez bien soin de vous et de vos proches.



POUR PRENDRE CONNAISSANCE
DE TOUS LES DOCUMENTS
RELATIFS À LA NÉGOCIATION 2020,
VISITEZ :

Nouslesprofs.quebec



/lafae.qc.ca



@la.fae



@la_FAE